



Extrait du registre des délibérations du Comité syndical

Séance du 4 février 2025

Le Comité syndical, convoqué le 21 janvier 2025, s'est réuni le 4 février 2025 à 9 heures 30, Salle des fêtes (Mairie de Châteaulin), sous la présidence de Monsieur Gaël CALVAR.

- délégués en exercice : 26
- présents : 11
- votants : 19

Etaient présents :

Collège des départements : **Amélie CARO, Julien POUPON.**

Collège des communes et communautés de communes : **Gaël CALVAR, Laura JAMBOU, Marc PASQUALINI, Patrick WAQUIER.**

Collège des producteurs d'eau à partir des eaux de surface : **Christian HORELLOU, Roger LE SAUX, Bernard NOEL, Jean-François SARREAU, Philippe SINDE.**

Avaient donné pouvoir :

Collège des départements : **Jacques GOUEROU, Maël DE CALAN, Guy TALOC** (à Amélie CARO)

Collège des communes et communautés de communes : **Denis SALAÛN** (à Patrick WAQUIER)

Collège des producteurs d'eau à partir des eaux de surface : **Jean-Paul COZIEN** (à Roger LE SAUX), **Alain LE CAM et Hervé PHILIPPE** (à Philippe SINDE), **Gilles SALAÛN** (à Christian HORELLOU).

Excusés :

Viviane BERVAS
Gwen LE NAY
Aurélie MACACLIN

Assistaient en outre :

Michèle GUEHENNEUC, Responsable Paierie Départementale du Finistère
Jacques BRULARD, Département du Finistère - DAAEE
Xavier BADE, directeur de l'EPAGA
Leila GESTIN, gestionnaire à l'EPAGA

Secrétaire de séance :

Amélie CARO



Animation 2025 du DOCOB du site Natura 2000 – Vallée de l'Aulne - FR 5300041 – budget de l'opération

Le Président propose aux membres du comité syndical :

- d'autoriser le Président à signer la convention pour l'exercice couvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 et les documents afférents
- d'approuver le budget de l'opération et son plan de financement prévisionnel

Le montant prévisionnel du projet est de 71 280,09 € TTC réparti comme suit :

Synthèse montant prévisionnel du projet/Postes de dépenses	Montant supporté TTC en €
Animation (1 ETP)	54 830,84 €
Autre dépense (frais de structure, prestations...)	16 449,25 €
Etude	0 €
Communication	0 €
TOTAL PROJET	<u>71 280,09 €</u>

Plan de financement du projet :

Plan de financement / Financeurs sollicités	Montant en €
Région (29 %)	20 538,96 €
UE FEDER (60 %)	42 768,06 €
Sous total subventions (89%)	63 307,01 €
Sous total autofinancement EPAGA (11 %)	7 973,08 €
TOTAL PROJET	<u>71 280,09 €</u>

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait certifié conforme

le 4 février 2025,

Le Président,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, contour Motte - 35000 RENNES) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Le Président,

Gaël CALVAR